

CONSEIL MUNICIPAL de LE VERGER

Séance du 2 Décembre 2021

Compte rendu

DATE DE CONVOCATION 26/11/2021	L'an deux mil vingt et un, le 2 décembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 06/12/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Florence TOQUÉ
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 9	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Thomas MATALI, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Sonia LEPAGE à Delphine DELCAMBRE, de Nolwenn MARTIN à André GUILLOUX, de Céline ROLLANT à Valérie FABRE
VOTANTS..... 14	Secrétaire de séance : Minh-Duc PHAM

12.2021.01 – ADMINISTRATION GENERALE – Ajout d’un point à l’ordre du jour

Après délibération et à l’unanimité, les membres du conseil municipal approuvent l’ajout du point supplémentaire à l’ordre du jour.

12.2021.02 – ADMINISTRATION GENERALE - Désignation du secrétaire de séance

Après délibération et à l’unanimité, les membres du conseil municipal désignent Minh-Duc PHAM en qualité de secrétaire de séance

12.2021.03 – ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2021 est adopté à l’unanimité.

12.2021.04 – FINANCES – Subvention pour le spectacle de Noël des deux écoles

Après délibération et à l’unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le versement de ces subventions à l’A.P.E. et à l’A.P.E.L. pour les montants suivants : 400 € pour chaque association.

12.2021.05 - FINANCES – Autorisation donnée au maire d’engager des dépenses d’investissements avant le vote du budget

Après délibération et à l’unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le mandatement des dépenses d’investissement tel que prévu à l’article L 1612-1 du CGCT ci-dessus.

12.2021.06 – FINANCES – Convention pluriannuelle relative à la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques de LE VERGER et TALENSAC

Après délibération et à l’unanimité, les membres du conseil municipal valident le renouvellement de la convention avec la commune de Talensac pour une durée de 5 ans et selon les critères géographiques inscrits au plan et autorisent Mme le Maire à signer cette convention.

12.2021.07 – FINANCES – Effacement de dette : créances éteintes

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-9,

Vu la demande du Service de Gestion Comptable de Montfort-sur-Meu en date du 2 novembre 2021,

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident :

- de constater l'effacement de la dette pour un montant de 5 318,74 € sur le budget principal ; il s'en suit un effacement de dette,
- d'inscrire la perte constatée sur le compte 6542 : Pertes sur créances irrécouvrables, créances éteintes.
- d'autoriser Mme le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération et de signer tous documents relatifs à ce dossier.

12.2021.08 – FINANCES – Tarifs municipaux 2022

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les tarifs 2022 applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

12.2021.09 – INTERCOMMUNALITÉ – Rennes Métropole : Droit des Sols – Dispositif d'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols – avenant de prolongation de la convention

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident :

- de reconduire le dispositif d'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols jusqu'au 31 décembre 2022,
- d'approuver les termes de l'avenant de la convention-type, annexée à la délibération
- d'autoriser Mme le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

12.2021.10 – INTERCOMMUNALITÉ – Rapport d'activité et de développement durable 2020

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'activités et de développement durable pour l'année 2020 de Rennes Métropole

12.2021.11 – INTERCOMMUNALITÉ – Collectivité Eau du Bassin Rennais : Rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable pour l'année 2020

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal prennent acte du rapport d'activités sur le prix et la qualité des services d'eau potable pour l'année 2020 de Rennes Métropole

12.2021.12 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions prises par Madame le Maire entre le 15 octobre 2021 et le 26 novembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25

Fait à LE VERGER, le 6 décembre 2021

Le Maire,
Sylvie GALIC

